

EN HAUT DE LA PILE

Par CATHERINE COROLLER

République et multiculturalisme: je t'aime, moi non plus

Entonnant le même refrain qu'Angela Merkel et David Cameron, Nicolas Sarkozy déclarait le 10 février que le multiculturalisme est un «échec». «On peut être sérieusement dérouter par cette prise de position très ferme», observe le sociologue Eric Keslassy dans son opuscule sur la République à l'épreuve du communautarisme (1). Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, le chef de l'Etat n'avait-il pas nommé un préfet explicitement désigné comme «musulman»? Et créé, aux forceps, le Conseil français du culte musulman (CFCM)?

Or cette organisation, comme le Crif (Conseil représentatif des institutions juives de France) ou le Cran (Conseil représentatif des associations noires), sont «communautaires» par essence, affirme Eric Keslassy. Elles «se servent des ratés de l'intégration républicaine pour porter la parole de leur "communauté" ethnique et/ou religieuse». Et, «se considérant comme légitimes et représentatives, elles prennent part au débat public et se posent comme des interlocuteurs des pouvoirs publics pour obtenir des ressources politiques, économiques et symboliques». Les autorités de l'Etat elles-mêmes les reconnaissent comme des interlocuteurs.

Les demandes de ces instances sont-elles pour autant communautaristes? «Les juifs, en tant que groupe,

tentent surtout d'obtenir des moyens supplémentaires pour la sécurité de leurs établissements religieux», répond Eric Keslassy. Le Cran bataille pour que la France autorise les statistiques ethniques. Et relaie les revendications mémorielles sur la traite négrière. L'attitude du CFCM est différente. Divisé, cornaqué par des gouvernements étrangers comme le Maroc, et soucieux de ne pas prendre de positions qui risqueraient de le faire accuser de communautarisme, il garde un silence prudent.



Mais Eric Keslassy observe des «poussées communautaristes» chez les musulmans. Ainsi, «les demande de créneaux réservés aux femmes dans les piscines publiques, les difficultés à enseigner certaines matières comme les SVT

[sciences de la vie et de la terre, ndlr], la Shoah, ou la demande de viande halal dans les cantines».

La réponse des pouvoirs publics à ces revendications est ambiguë. En France, le «multiculturalisme d'Etat» est proscrit par la Constitution. Pourtant, les politiques n'hésitent pas à flatter les communautés. Le chef de l'Etat, le gouvernement et les élus se rendent aux dîners annuels du Crif et du Cran, ou à ceux de rupture du jeûne du ramadan organisés par les antennes du CFCM. ◆

(1) Les Notes de l'Institut Diderot, téléchargeable gratuitement sur www.institutdiderot.fr.